

**AVIS D'APPEL D'OFFRE
INTERNATIONAL OUVERT
N°000006/AOIO/MINEE/PforR/UCP
/CSPM/CCCM-AG/2024 DU
15/11/2024 FOURNITURE DE 20
000 KITS DE COMPTAGE
INTELLIGENTS ET COMMUNICANTS
POUR LES POINTS DE LIVRAISON
DE L'ETAT ET MISE EN ŒUVRE DE
L'AMI (ADVANCED
MONITORING/METERING
INFRASTRUCTURE) ASSOCIE EN
PROCEDURE D'URGENCE Maître
d'Ouvrage Délégué :
Coordonnateur de l'Unité de
Coordination du Programme-
PforR FINANCEMENT :
FINANCEMENT : PforR,**

Exercices, 2024 et suivants.

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de l'appui budgétaire reçu par la Banque Mondiale, exercice 2024 et suivants, le Coordonnateur du Programme de Réformes du Secteur de l'Electricité au Cameroun, Maitre d'Ouvrage Délégué, lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture de 20 000 kits de comptage intelligents et communicants pour les points de livraison de l'Etat et mise en œuvre de l'Advanced monitoring/Metering infrastructure (AMI) associé.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation comprennent : la Fourniture de 20 000 kits de comptage intelligents et communicants pour les points de livraison de l'Etat et mise en œuvre Advanced Monitoring/Metering Infrastructure (AMI) associé en procédure d'urgence, notamment

- ü Les Etudes de fabrication des kits de comptages ;
- ü La fabrication, le transport et la livraison sur site des kits ;
- ü Les Essais en usine ;
- ü Les Test d'acceptance sur site
- ü homologation des procédures auprès des autorités compétentes ;
- ü La Fourniture et installation d'un AMI (Advanced Monitoring/Metering Infrastructure) : Etudes, installation, configuration, mise en production des outils, formation et mise à niveau de l'installation IT

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Cinq Milliards Huit Cent Soixante-Quinze

Millions Six Cent Vingt-Deux Mille Neuf Cent Douze (5 875 622 912) FCFA reparti en tranches ainsi qu'il suit :

INTITULES	Montant tranche ferme	Montant tranche conditionnelle	MONTANT PREVISIONNEL EN FCFA	MONTANT PREVISIONNEL EN EURO
Fourniture de 20 000 kits de comptage intelligents et communicants pour les points de livraison de l'Etat et mise en œuvre Advanced Monitoring/Metering Infrastructure (AMI) associé	1 175 124 600	4 700 498 312	5 875 622 912	8 956 742
TOTAL	1 175 124 600	4 700 498 312	5 875 622 912	8 956 742

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres comporte un (01) lot unique. Les fournitures y afférentes s'exécuteront en

Deux tranches dont une ferme et une conditionnelle.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalités de conditions aux entreprises ou groupe ayant représentant local et disposant d'une expérience avérée dans le domaine des études, de la fourniture et de la construction des ouvrages électriques dans les Postes Sources de Distribution de l'électricité. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financés par l'appui budgétaire PforR des exercices 2024 et suivants

sur la ligne d'imputation budgétaire N°32-137-01-330002 524112

Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne ou hors ligne. Toutefois, un soumissionnaire ne peut utiliser à la fois le mode en ligne et le mode hors ligne.

7.Consultation du Dossier

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du Maître d'Ouvrage Délégué (MOD) aux heures ouvrables sise au quartier Olézoa, Rue Daniel ESSOMBA, Canal du Mfoundi, derrière Prestige Hôtel, derrière Mutuelle du Trésor Yaoundé-Cameroun, Tél. : (+237) 620 758 302, dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm)

8.Acquisition du Dossier

La version physique de l'Appel d'Offres peut être obtenue au siège de l'Unité de Coordination du Programme de Réformes du secteur de l'électricité au Cameroun, sise au quartier Olézoa, Rue Daniel ESSOMBA, Canal du Mfoundi, derrière Prestige Hôtel, derrière Mutuelle du Trésor Yaoundé-Cameroun, Tél. : (+237) 620 758 302, E-mail : ucpprsec@gmail.com; elongserge@gmail.com ; nkoabissa@yahoo.fr dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable des frais d'achat du DAO de cinq cent mille (500 000) Francs CFA, payable au Trésor Public. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, e-mail, Téléphone, etc.).

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par

voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO

9. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

Ø Pour la soumission hors ligne, l'offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions de l'Appel d'Offres, devra parvenir au siège de l'Unité de Coordination du Programme de Réformes du secteur de l'électricité au Cameroun, sise au quartier Olézoa, Rue Daniel ESSOMBA, Canal du Mfoundi, derrière Prestige Hôtel, derrière Mutuelle du Trésor Yaoundé-Cameroun, Tél. : (+237) 620 758 302, au plus tard le 07/01/2025 à 14 heures précises et déposée contre récépissé. Les plis fermés contenant les offres devront porter la mention :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

N°000006/AOIO/MINEE/PforR/UCP/CSPM/CCCM-AI/2024 DU 15/11/2024

POUR LA FOURNITURE DE 20 000 KITS DE COMPTAGE INTELLIGENTS ET COMMUNICANTS POUR LES POINTS DE LIVRAISON DE L'ETAT ET MISE

**EN ŒUVRE ADVANCED MONITORING/METERING INFRASTRUCTURE (AMI)
ASSOCIE EN PROCEDURE D'URGENCE.**

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Ø Pour la soumission en ligne, l'offre rédigée en français ou en anglais, devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le au plus tard le 07/01/2025 à 14 heures précises. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituer l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour le dossier Administratif ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre conformément aux tailles sus-indiquées.

Les offres parvenues après la date limite de dépôt seront jugées irrecevables.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la livraison des prestations objet de la présente Consultation est de

N° LOT	Tranche Ferme	Tranche Conditionnelle	DELAI PREVISIONNEL
LOT unique	1 mois	9 mois	10 mois

à livrer à l'Unité de Coordination du Programme de Réformes du Secteur de l'Electricité au Cameroun Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer

les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à Cent dix-sept millions Cinq Cent douze mille (117 512 000) francs CFA. Cette caution doit être valable et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous plis scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage Délégué :

§ les plis portant les indications sur l'identité des soumissionnaires,

§ les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt.

§ les plis sans indication de l'identité de l' Appel d'Offres ;

§ les plis non-conformes au mode de soumission

§ Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPA0 ou offre uniquement en copies ; Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière de première catégorie agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

13.Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée dans la salle des réunions de la Commission Spéciale de passation des Marchés, sis au siège de l'Unité de Coordination du Programme de Réformes du secteur de l'électricité au Cameroun, sise au quartier Olézoa, Rue Daniel ESSOMBA, Canal du Mfoundi, derrière Prestige Hôtel, derrière Mutuelle du Trésor Yaoundé-Cameroun, Tél. : (+237) 620 758 302, ucpprsec@gmail.com, le 07/01/2025 à 15 heures le même jour, heure locale par la Commission Spéciale de Passation des Marchés, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une bonne connaissance du dossier, conformément aux procédures reconnues par le Code des Marchés Publics en vigueur au Cameroun.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel

d'Offres

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqués dans le RPA0, entraînera le rejet de l'Offre.

14.Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Un critère ne peut être à la fois éliminatoire et essentiel

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offre relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des soumissionnaires.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à éviter pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence à l'ouverture des plis ou non-conformité, de la caution de soumission timbrée délivrée par un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics ;

- de la non -production au-delà du délai de 48h d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de

soumission);

- de l'absence du certificat d'origine /éditeur ou de l'autorisation du fournisseur agréé, le cas échéant ou absence de l'agrément ou de l'autorisation du fournisseur délivré par un distributeur agréé par le fabricant accompagné de l'agrément dudit distributeur ;

- de l'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;

- Non-respect d'une spécification technique majeure indiquée dans le Descriptif des fournitures du présent DAO (Fonctions GPRS, CPL et RF) ;

- de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;

- de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée

- Absence de la Référence générale minimale cumulés de 2 000 000 000 FCFA dans le domaine de l'électricité au cours des cinq dernières années pour le lot postulé ;

- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

- CCAP paraphé sur chaque page et signé assorti de la mention « lu et approuvé » ;

- des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces ;

- Non-respect d'au moins 75% des critères essentiels ;

- Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de chantier durant les trois dernières années ;

· Non-respect du format de fichiers des offres soumises en ligne.

15.2. Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des

candidats à exécuter les prestations ou livrer les fournitures, objet de l'Appel d'Offre .

Les critères essentiels à la qualification des fournisseurs porteront à titre indicatif sur:

§ la présentation de l'offre ;

§ les références du soumissionnaire ;

§ le service après-vente (disponibilité des pièces de rechange, atelier de réparation, personnel technique) ;

§ le calendrier de livraison (planning et calendrier de réalisation des services connexes) ;

§ la capacité financière (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, le chiffre d'affaires, attestation de solvabilité financière) ;

§ la Qualification et expérience du personnel ;

§ les Moyens logistiques ;

§ le délai de garantie ;

§ Plan Gestion Environnemental et Social (PGES).

§ Les Propositions d'amélioration pour augmenter la rentabilité et l'efficacité

§ Présentations Préliminaires du Système AMI auprès des administrations et autorités techniquement compétentes avec PV de Compte rendu)

§ Démonstration du Système AMI auprès des administrations et autorités techniquement compétentes avec PV ou Lettre d'invitation ou compte rendu),

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage Délégué attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

Nombre maximum de lots :

Cet Appel d'offre est à Lot unique

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège de l'Unité de Coordination du Programme de Réformes du secteur de l'électricité au Cameroun, sise au quartier Olézoa, Rue Daniel ESSOMBA, Canal du Mfoundi, derrière Prestige Hôtel, derrière Mutuelle du Trésor Yaoundé-Cameroun, Tél. : (+237) 620 758 302, E-mail : ucpprsec@gmail.com elongserge@gmail.com ; nkoabissa@yahoo.fr; ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, ou tout autres moyens de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage.

Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237)

673 20 57 25 et 699 37 07 48.

YAOUNDE Le 15-11-2024
Le COORDONNATEUR
IHONGOLOK ELONG SERGES